

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	55
PRESENTS	36
VOTANTS	45

**CONVOCATION**

Datée	du 8/12/25
Affichée	le 8/12/25

**OBJET**

Ouverture des commerces de détail le dimanche pour l'année 2026 sur la commune de L'Aigle

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

**SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le huit décembre 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Pierre DUFAY a été nommé secrétaire de séance.

**Etaient présents :** Véronique HELLEUX, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Pascal GUEUGNON, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs :** Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX  
Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Delphine PRIEUR  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN  
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER  
Elisabeth JOSSET a donné pouvoir à Didier DEMONCHEAUX  
André LAMONTAGNE a donné pouvoir à Christine LEBRETON

**Absents excusés :** Philippe THOURET, Jacky DE TAEVERNIER

**Absents :** Pascal SUARD, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Edith LEROY, Nathalie RIBAULT, Nadège TROUILLET, François HUREL, Fabrice GLORIA, Virginie VIOLET

Monsieur VAN-HOORNE, Vice-Président délégué à l'Economie, informe les membres du Conseil que la Commune de L'Aigle a sollicité l'avis de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, par un courrier en date du 13 novembre 2025, pour l'ouverture des commerces de détail 12 dimanches en 2026 sur sa commune.

En effet, l'article L3132-26 du Code du travail précise que lorsque le nombre de dimanches ouverts excède 5 par an, la décision du Maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante par le Maire.

A défaut de délibération de l'EPCI dans un délai de 2 mois suivant la saisine par le Maire de la commune, l'avis est réputé favorable.

Les dimanches concernés par l'ouverture des commerces de détail en 2026 sont :

- 11 janvier 2026
- 01 mars 2026
- 17 mai 2026
- 31 mai 2026
- 21 juin 2026
- 28 juin 2026
- 12 juillet 2026
- 29 novembre 2026
- 06 décembre 2026
- 13 décembre 2026
- 20 décembre 2026
- 27 décembre 2026

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

- **DONNE** un avis favorable sur le projet d'ouverture dominicale des commerces de détail, à L'Aigle, pour 12 dimanches en 2026 aux dates suivantes : 11 janvier, 01 mars, 17 mai, 31 mai, 21 et 28 juin, 12 juillet, 29 novembre, 06, 13, 20 et 27 décembre
- **PRECISE** que les dates seront définies par un arrêté du Maire
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier

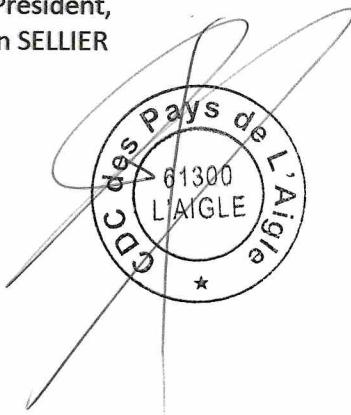
**VOTE : UNANIMITÉ**

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20251218-2025-12-18-227-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2025  
Date de réception préfecture : 19/12/2025

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 19 DEC. 2025  
Publié en ligne le 19 DEC. 2025  
Certifié exécutoire 19 DEC. 2025

Le Président,  
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20251218-2025-12-18-227-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2025  
Date de réception préfecture : 19/12/2025

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20251218-2025-12-18-227-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2025  
Date de réception préfecture : 19/12/2025